

APER



Circonscription Cayenne 2 Roura

C3	Sur voies publiques	C2	Sur sites protégés et aménagés
----	---------------------	----	--------------------------------

BICYCLETTE SUR ROUTE OU SUR PARCOURS MIXTES

Parcours empruntant, mêmes partiellement, ou croisant des voies réservées à la circulation automobile.

PROCEDURES OBLIGATOIRES

Texte de référence	Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 MEN. NS n°84-027 du 13/01/84 (la bicyclette pour les déplacements en groupe). Code de la route (cf. Essai de Réponses : la bicyclette à l'école) - règles relatives à la circulation spéciale aux cyclistes : R198-R190-R191 - règles relatives à l'équipement des bicyclettes : R193-R194-R195-R196-R197-R198
Autorisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Du directeur d'école. ✓ Pour les sorties facultative : information écrite obligatoire donnée aux familles sur le jour, le lieu et l'horaire, plus accord daté et signé des parents ou tuteurs légaux.
Information	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans tous les cas de sorties, les familles doivent être précisément informées des conditions dans lesquelles elles sont organisées. ➤ L'activité s'intègre obligatoirement dans le cadre du projet d'école. ➤ Information à l'IEN.
Assurance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'assurance est recommandée pour les accompagnateurs et les intervenants bénévoles. ✓ Cas particulier de la bicyclette utilisée comme moyen de déplacement pour se rendre sur un lieu d'activité. ✓ autorisé exclusivement pour le cycle 3. ✓ assurance spécifique obligatoire pour les élèves.
Taux minimum d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole agréé* ou un autre enseignant. ➤ Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.
Qualification	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le maître peut enseigner cette activité qui se déroule sous sa responsabilité et il doit être assisté par un intervenant extérieur qui doit être agréé par l'inspecteur d'académie et autorisé par le directeur d'école. <p>Intervenant rémunérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ B.E.E.S. ACTIVITES DU CYCLISME ➤ E.T.A.P.S. pouvant justifier d'une compétence dans l'activité. ➤ BESAAPT pouvant justifier d'une compétence dans l'activité.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Port d'un casque protecteur conforme aux normes en vigueur, obligatoire. ✓ Vélo conforme aux normes en vigueur au code de la route.

- Lorsque la bicyclette est utilisée comme moyen de déplacement (note de service n°84-027 du 13 janvier 1984) ou dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière (circulaire n°87-287 du 25 septembre 1987) aucune qualification particulière n'est exigée.
- En revanche, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est exigé.

Lieux d'activités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur la voie publique, il est préférable de n'organiser des sorties qu'au cycle 3. ✓ Proscrire les routes à grandes circulations.
Conditions matérielles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vélos en bon état, à vérifier : (freins, hauteur et serrage de la selle et du guidon et adaptés à la taille de l'enfant, serrage des roues, gonflage des pneus, ...). ➤ Casque obligatoire pour tous. ➤ 1 trousse de réparation ➤ Tenue vestimentaire adaptée à l'activité et aux conditions météorologiques du moment. ➤ Prévoir boissons et aliments énergétiques. ➤ Chasuble fluorescente conseillée pour les adultes.. ➤ Trousse de premiers soins.
Proposition d'organisation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répartir la classe en sous-groupes d'environ 6 élèves sur la route ou en agglomération. ✓ Un adulte au moins accompagne chaque sous-groupe. ✓ Ne jamais laisser une personne seule à l'arrière. ✓ Etre particulièrement attentif en tête de colonne dans les descentes et en queue dans les côtes. ✓ Signaler, en avant du vélo de tête et en arrière du vélo de queue, l'importance du groupe et sa longueur approximative. ✓ Respecter une distance entre chaque groupe permettant à un véhicule de s'intercaler entre deux sous-groupes. ✓ Disposer d'un véhicule automobile chargé du rôle de «voiture-balai» et qui permettra : <ul style="list-style-type: none"> • D'attirer l'attention des automobilistes et de signaler la présence du groupe de cyclistes. • De transporter le matériel de rechange (vélos, roues, chambres à air ..), les vêtements supplémentaires, ravitaillement d'appoint... <p>Longueurs des étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les distances journalières à parcourir varient notablement selon l'âge et le niveau de pratique. ➤ Elles devront être mentionnées dans le projet et devront correspondre à l'habileté des enfants et à leurs ressources. ➤ Il est raisonnable de penser qu'au CE2 elles seront d'environ 20 km, au CM1 de 30 km, au CM2 de 40 km, si ces sorties font suite à un cycle de travail.
Conseils	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette activité nécessite une préparation particulière : ➤ Etude de la carte avec les élèves, choix d'itinéraire. ➤ Signalisation et circulation routière (respect des priorités, regroupement aux feux, aux stops...) ➤ Préparation du matériel (cyclotechnie) ➤ Passage de tests de maniabilité spécifique : ➤ Avant la sortie, s'assurer de la compétence des enfants. (Parcours maniabilité joint).
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En plus du personnel d'encadrement, pour l'accompagnement des élèves, le maître peut être assisté d'adultes bénévoles, après autorisation du directeur. (pas de demande d'agrément).

Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préfecture pour les actions de prévention routière. ➤ Police et gendarmerie pour une aide sur les parcours (protection de carrefours dangereux, précisions sur le parcours, ...). ➤ Mairies des communes traversées (abris en cas d'intempéries, ...). ➤ Assurance, certaines compagnies : aides à la réalisation des projets dans le cadre d'actions de prévention.
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lorsque la sortie dépasse les horaires habituels de la classe, elle est facultative pour les élèves. Une assurance individuelle accidents corporels et responsabilité civile est exigée. ✓ Les accompagnateurs doivent souscrire une assurance responsabilité civile et individuelle accident. ✓ Utiliser en priorité les pistes cyclables. ✓ Se munir de la liste des élèves avec les numéros de téléphone des personnes à prévenir en cas d'accident. ✓ En cas d'accident alerter en priorité le 15 ou le 112 ✓ Disposer d'un téléphone portable.
Références bibliographiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Essais de réponse « la bicyclette à l'école », Editions Revue EPS ✓ Document Usep ✓ BO ✓ Circulaire n° 99 136 du 21/09/99 ✓ Code de la route. Circulaire n° 2004 – 138 du 13/07/2004

PRÉALABLES	<p>Pour toute forme de pratique, il est indispensable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prévoir une période d'apprentissage à l'école même : maîtrise de l'engin et pratique en groupe. ➤ prendre des dispositions telles que : <ul style="list-style-type: none"> → vérification des engins, de l'équipement et de l'habillement des enfants, → apprentissage et respect du code de la route → apprentissage de l'entretien et des réparations élémentaires des engins, se munir du matériel indispensable (outils, pompe, câble de frein, colle, rustine, chambre à air : attention aux valves,...)
Conditions réglementaires	<p>Demandes d'autorisation – Informations aux parents – Assurances - Port du casque obligatoire pour les élèves et les adultes.</p> <p>« Ce casque doit être conforme aux normes en vigueur. Les vélos doivent être conformes aux normes du code de la route ».</p> <p>Lorsque la bicyclette est utilisée comme moyen de déplacement ou dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, aucune qualification particulière n'est exigée des accompagnateurs</p>

Qualification des intervenants	<p>Pour le vélo sur route, les accompagnateurs bénévoles doivent être titulaires du permis de conduire ou du code ou du B.S.R.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si l'intervenant est rémunéré par une association, il doit posséder le diplôme d'état correspondant à l'activité. ➤ Si l'intervenant est rémunéré par une collectivité, il doit avoir le statut de conseiller ou éducateur territorial et être agréé « Education Nationale »
Intervenants extérieurs	<p>Taux d'encadrement : Jusqu'à 12 élèves, un adulte supplémentaire agréé ou un autre enseignant...</p> <p>Au-delà de 12 élèves, un adulte supplémentaire agréé pour 6 élèves.</p> <p>Conditions d'agrément des intervenants bénévoles : une réunion d'information par la commission départementale pour l'éducation physique et sportive dans le premier degré doit être organisée.</p> <p>Il est très important de procéder à la vérification des compétences du parent qui se propose de façon à ne pas risquer de subir des bénévoles qui poseraient des problèmes aux enseignants.</p> <p>Compétences exigées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance du code de la route attestée par la possession d'un permis de conduire ou l'obtention de la partie « Code ». ➤ Maîtrise de l'engin : réussir au test physique de maîtrise de la bicyclette (être à l'aise et maîtriser trajectoires, allures, freinage) et être capable de réparer une crevaison, réparer une chaîne qui a sauté, ... <p>Qualification des intervenants rémunérés : Si des intervenants rémunérés participent à l'encadrement, ils doivent être titulaires du B.E.E.S. activités du cyclisme ou d'un diplôme de la fonction territoriale (E.T.A.P.S., C.T.A.P.S ou opérateur). Les titulaires d'un B.E.E.S.A.P.T. ne sont pas autorisés à encadrer si ce n'est en tant que « bénévoles ».</p>
Avant la sortie	<p>Bien connaître l'itinéraire et repérer sur une carte les endroits difficiles, les lieux d'arrêt et de regroupement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre informé et se conformer aux règles établies par l'enseignant. ➤ Repérer le parcours à l'avance et noter les endroits délicats. ➤ Prévoir l'organisation des mesures de secours en cas d'accident.
Pendant la sortie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Apprendre aux enfants les règles de fonctionnement et de sécurité, savoir comment se joindre entre adultes : l'enseignant doit être présent (téléphone cellulaire conseillé). 2. Avoir en sa possession : la liste nominative des élèves, les numéros d'urgence, un nécessaire de réparation, une trousse de premiers secours, boissons et réserves énergétiques.

3. Pendant l'activité :

diviser la classe en groupes 2 adultes par groupe - 1 adulte pour 6 enfants - respecter un espace d'au moins 50 mètres entre chaque groupe (pour qu'un véhicule en dépassement puisse se rabattre)

- L'adulte, positionné en fin de groupe, se décale un peu à gauche pour bien voir tous les élèves de son groupe. Chaque élève doit respecter : sa place dans le groupe, désignée par l'enseignant :

- ✓ un espace libre entre 2 vélos (au minimum une roue)
- ✓ le code de la route
- ✓ les règles définies par l'enseignant

- A l'arrivée : le groupe doit rester au complet et être confié à l'enseignant.

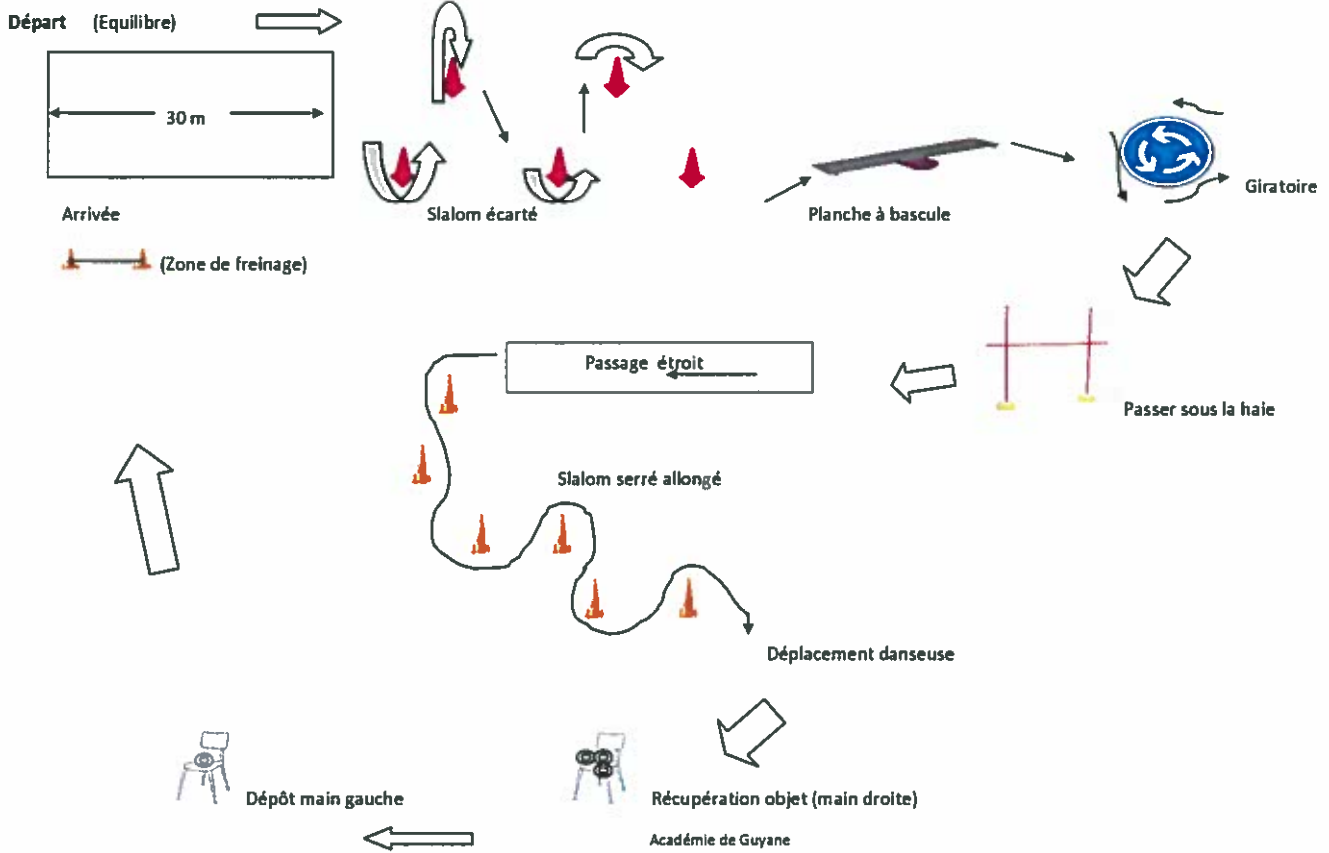
1. En cas d'incident (crevaison...) : se conformer aux règles définies par l'enseignant

- ✓ mettre le groupe en sécurité en dehors de la chaussée (enfants pied à terre et vélos rangés)
- ✓ réparer l'incident ou attendre le dispositif de maintenance prévu
- ✓ ne repartir qu'avec la totalité du groupe
- ✓ ne jamais confier une partie de son groupe à un autre adulte.

2. En cas d'accident :

- ✓ Mettre les enfants en sécurité (pied à terre et vélos rangés) pour les protéger.
- ✓ Alerter l'enseignant qui prendra les décisions adaptées à la situation (téléphone portable).
- ✓ Porter secours au blessé : l'isoler de tout danger potentiel, observer son état de conscience, le rassurer, lui parler, le couvrir (sauf en cas de coup de chaleur).

Parcours test Vélo - Manabilité





Projet Education à la Sécurité Routière : Permis Piéton

L'objectif de cette action :

- Sensibiliser les enfants au risque piéton, en les amenant à s'approprier un certain nombre de règles, et de les responsabiliser dans leurs comportements quotidiens de circulation piétonne
- Sensibiliser les enfants, leur entourage à une pratique sûre et responsable de la marche à pied.

Compétences évaluées :

- Maîtriser des déplacements en tant que piétons
- Acquérir des Connaissances liées à l'utilisation des différents espaces (connaître les règles de circulation à pieds, de sécurité, identifier les panneaux, les dangers...)
- Adopter une attitude citoyenne et responsable (respect des autres usagers, utilisation des espaces à bon escient...)
- Acquérir des capacités à anticiper, traiter une information dans une situation donnée

Organisation des passations :

- L'épreuve théorique se passera dans le réfectoire
- Les consignes d'exécution seront lues aux élèves, pour une bonne compréhension des tâches à effectuer
- L'épreuve pratique s'effectuera si possible sur la piste routière (Préfecture) /ou école (plateau sportif aménagé).

Remarques : Pour les non lecteurs (élèves récemment arrivés...) les consignes seront lues, en attirant l'attention de l'élève sur les propositions du choix à opérer

Organisation des épreuves :

- Des directeurs déchargés, procéderont à la correction et à la notation, d'après le corrigé remis par le CPC EPS et classeront les fiches par ordre décroissant
- Le CPC et le représentant de la MAE ou partenaires valideront ou non les fiches d'examen

Encadrement :

- Durant l'épreuve théorique, les enseignants circuleront dans la salle, en restant neutre
- Durant l'épreuve pratique, enseignants et agents communaux seront sur le site pour porter leur aide logistique (rangement des élèves, aides, encadrement...)

Evaluation :

- Les professionnels de la Sécurité, évalueront la prestation des élèves, en portant une annotation sur le document qui leur sera remis,

Remise des prix :

- Regroupement des élèves dans le réfectoire, et remise solennelle du permis préalablement cacheté par les partenaires.

PROJET / ACTIVITE DE PILOTAGE

« Du piéton à la roue, De la roue au cycliste modèle »

But	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler la bicyclette dans toute sa dimension : entretien de l'engin, connaissance réglage, réparation... ✓ Projet dans le cadre de la validation de l'APER
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir une bonne maîtrise de l'activité de pilotage (manipulation/déplacements simples/équilibre/réparation)
Ressources :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prêt de vélos à la Préfecture / Rectorat / USEP / Parents / Assurance ✓ Association La Kaz à vélo (apprentissage réparation)
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préalables en classe : Découverte de l'appareil : vélo (différentes parties, fonction, vocabulaire, manipulation)

- Premier contact	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre un premier rapport avec le vélo • Diverses actions à réaliser à pied : prendre le vélo, le relever, le maintenir en équilibre, le poser contre un mur, le faire faire, aller d'un point à un autre en le conduisant par le guidon
1 – conduire son vélo par le guidon	<ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer lentement, en allant droit et revenir en passant entre des plots, de caissettes, en suivant un tracé
2 - Se déplacer en « patinettes » et « draisiennes »	<ul style="list-style-type: none"> • Enfourcher le vélo et pousser sur ses pieds • Pousser d'un pied à partir d'une caissette et se servir du vélo comme patinette
3 - Mettre les pieds sur les pédales	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre de l'élan avec ses pieds pour aller loin, aller droit, suivre un tracé • Mettre les pieds sur les pédales et se faire pousser • Essayer de suivre quelqu'un qui marche devant ou à côté de soi
Découverte :	<p>Objectif : confronter les élèves aux problèmes simples du pilotage du vélo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se propulser (pousser avec les pieds) • Savoir s'arrêter avec les pieds, maîtriser un équilibre et sa trajectoire...

Situation 1 :	<ul style="list-style-type: none"> • Aller droit le plus loin possible (en suivant ou pas une ligne, un repère) • Se déplacer en draisienne soit en patinette, soit avec les pieds sur les pédales après avoir fourni un élan pour parcourir le chemin
Situation 2 :	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre le tracé choisi (6 à 8 parcours) • Comme à la situation 1, en plus chaque élève matérialise sa réussite par la prise d'une étiquette du chemin parcouru
Situation 3	Réaliser les parcours (ateliers)
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser plusieurs parcours
	Objectif : améliorer la propulsion et l'équilibre : de la position en « draisienne » aux premiers pédalages
Situation 1	<ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer en patinette (sur une pédale) ou en draisienne (assis sur la selle)
Situation 2	<ul style="list-style-type: none"> • Rester les 2 pieds sur les pédales, en franchissant les limites matérialisées au sol
Situation 3	<ul style="list-style-type: none"> • Pédaler en continuité, sans poser les pieds au sol • En classe : synthèse sur le cahier d'EPS
Entraînement A – S'entraîner pour progresser	Objectif : Maîtriser sa propulsion et le freinage (utilisation des freins du vélo)
Situation 1 :	Démarrer et s'arrêter
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un trajet choisi en respectant les différentes zones (d'élan de roue, libre, de freinage)
Situation 2 :	S'arrêter
	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir freiner en évitant un obstacle
Situation 3 :	Démarrer, rouler
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser différentes actions dans le trajet de son choix (Démarrer, rouler, freiner, s'arrêter et repartir)
Situation 4 :	Suivre un camarade
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un parcours en suivant un camarade qui marche ou court et en reproduisant ce qu'il fait
	Synthèse en classe
B – S'entraîner pour progresser et aller plus loin : mieux conduire	Objectif : Améliorer l'habileté de conduite du vélo
Situation 1 :	Faire comme...
	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre de l'élan et se mettre debout sur les pédales • Pédaler et lâcher 1 main, puis l'autre • Lever un pied des pédales, puis l'autre, puis les deux...
Situation 2 :	Réaliser un gym kana
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser 4 parcours constitués de 4 zones : élan, conduite, équilibre et précision (stockage d'étiquettes dans 1 enveloppe)
Situation 3 :	Rouler ensemble
	<ul style="list-style-type: none"> • Par 2 ou 3 couples, dans un espace réduit • Tous les couples, en dispersion, ensemble sur un seul espace, un espace vaste • a- le 1^{er} cycliste suit le second, puis on inverse • b- le cycliste roule, s'arrête, repart • c- garder la distance entre les 2 cyclistes • d- rouler l'un à côté de l'autre

Objectif	<p align="center">Activité de pilotage et APER</p> <p>➤ Choisir un itinéraire en respectant les consignes, les marquages, les panneaux du code de la route</p> <p><u>Activités préalables en classe</u> : schémas (lecture de panneaux, décodage, repérage...)</p>
Situation 1 :	<p>Respecter les panneaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentation d'un circuit à l'aide de cordes sur lequel sont disposés des panneaux (travaillés en classe) • Les élèves évolueront en vélo
Situation 2 :	<p>Utiliser un rond point</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem, que séance 1 : avec plusieurs rond points représentés, plusieurs entrées et sorties possibles • L'élève s'exerce seul, en suivant un camarade, en respectant les consignes transmises par l'enseignant ou un autre élève.
Situation 3 :	<p>S'exercer dans différents itinéraires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un dispositif avec des itinéraires simples et complexes • Les élèves travaillent en binôme : 1 cycliste / 1 observateur <p>Synthèse en classe</p>
Objectif :	<p align="center">Le Permis cycliste</p> <p>➤ Permettre à l'enfant d'être confronté à une évaluation finale du permis vélo</p>
Situation 1 :	<p>Situation dans la cour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraires divers avec des degrés de difficultés : obstacles sur le parcours : slalom, pente, pont, panneaux, engins roulants, piétons
Situation 2 :	<p>Situation dans un espace plus vaste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation réelle, authentique de circulation en milieu non protégé (à l'extérieur), en respectant le code de la route et les attitudes de conduites inhérentes : le parcours citoyen

Fréquence	1 fois par semaine si le matériel est disponible dans l'école / ou établissement d'une programmation sur une durée donnée (prêt des vélos) permettant aux différentes classes l'utilisation optimale du matériel
Intervenants/Partenaires	<p>Un parrain par école (cyclistes de différents clubs de cyclisme, pour encadrer et transmettre les savoirs être et faire, leurs connaissances techniques...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Police Nationale pour le permis cycliste, à l'école et hors de l'école ➤ La Gendarmerie ➤ L'USEP ➤ La MAE ➤ La GMF ➤ La Préfecture ➤ Les collectivités ➤ Associations pour la réparation ➤ Parents d'élèves

Permis Cycliste enfant

Période du :

L'objectif de cette action :

- Sensibiliser les enfants, leur entourage à une pratique sûre et responsable du vélo
- Développer et favoriser l'intérêt des enfants pour une utilisation dans le temps du vélo, parmi les moyens de transport à leur disposition.

Compétences évaluées :

- Maîtrise des déplacements en tant que cyclistes
- Connaissance technique et entretien du véhicule
- Maîtrise du véhicule dans la circulation, seul ou en groupe

Organisation des passations :

- L'épreuve théorique se passera dans le réfectoire, regroupement par niveau : CM2 puis CM1
- Les consignes d'exécution seront lues aux élèves, pour une bonne compréhension des tâches à effectuer
- L'épreuve pratique s'effectuera dans la cour aménagée ou terrain à proximité (circuit + panneaux)

Remarques : Pour les non lecteurs (élèves récemment arrivés...) les consignes seront lues, en attirant l'attention de l'élève sur les propositions du choix à opérer

Organisation des épreuves :

- Des directeurs déchargés, procéderont à la correction et à la notation, d'après le corrigé remis par le CPC EPS et classeront les fiches par ordre décroissant
- Le CPC et le représentant de la MAE (ou IDSR) valideront ou non les fiches d'examen

Encadrement :

- Durant l'épreuve théorique, les enseignants circuleront dans la salle, en restant neutre
- Durant l'épreuve pratique, enseignants et agents communaux seront sur le site pour porter leur aide logistique (rangement des élèves, aides, encadrement...)

Evaluation :

- Les professionnels de la Sécurité, évalueront la prestation des élèves rouleurs, qui évolueront, en portant une annotation sur le document qui leur sera remis, uniquement pour les CM2

Remise des prix :

Regroupement des élèves dans le réfectoire, et remise solennelle du permis préalablement cacheté par les partenaires.